

E-book

Facturation électronique : obtenez votre passeport pour la conformité internationale

Votre guide pour une conformité sans frontière



Table des matières

Etat des lieux de la facturation électronique à l'international	3
Comment s'y retrouver dans un contexte réglementaire en perpétuel changement ?	5
Les différents modèles de la facturation électronique	6
Pourquoi le modèle Clearance devient la nouvelle norme pour la facturation électronique ?	7
Tour du monde des dynamiques internationales	9
• Amériques	10
• Europe et Afrique	11
• Asie-Pacifique	12
• Coup de projecteur sur la France	13
Au-delà de la facturation électronique, qu'en est-il du e-reporting ?	14
Comment assurer votre conformité en toute sérénité ?	15
Simplifiez votre conformité avec Esker : un passeport unique pour tous les marchés	17



Nous remercions KPMG en France pour leur contribution à cet e-book et leurs éclairages d'expert sur ce sujet d'actualité important, plus particulièrement Julie Tarbé de Saint Hardouin, Partner Finance Transformation pour KPMG Advisory et Laurent Chetcuti, Avocat Associé pour KPMG Avocats.

La facturation électronique à l'international

De plus en plus de pays adoptent la facturation électronique obligatoire, qui devient peu à peu une norme mondiale dans les échanges B2B. Cette évolution, en plus de garantir la conformité fiscale, apporte une solution plus sûre et efficace aux échanges commerciaux.

Cependant, la conformité internationale peut s'apparenter à un véritable tour du monde, où le passeport de l'entreprise doit être rempli de visas correspondant à chaque règle spécifique — formats, plateformes, délais, et même certifications.

Pour les entreprises multinationales, assurer leur conformité de manière simple et efficace s'avère autant complexe que stratégique. Un défi, certes, mais loin d'être insurmontable grâce aux solutions innovantes disponibles aujourd'hui, comme celle proposée par Esker.

L'état de la facturation électronique dans le monde

- +30** Mandats de facturation électronique B2B
- +20** Mandats de facturation électronique B2G
- +10** Nouveaux mandats entreront en vigueur au cours des trois prochaines années
- +10** Pays adoptent une nouvelle législation sur le sujet

La facturation électronique, une opportunité de transformation

À l'ère du numérique, la facturation électronique n'est pas seulement un changement révolutionnaire, mais également une nécessité légale pour les entreprises du monde entier.

La réforme impose aux entreprises d'envoyer et de recevoir des factures par voie électronique, dans le but de lutter contre la fraude fiscale, d'améliorer la compétitivité et de simplifier les processus administratifs.

Dans le paysage en pleine évolution de la conformité fiscale, on assiste à un **changement significatif des contrôles traditionnels après audit vers un contrôle continu des transactions pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)**. Cette transformation reflète une tendance plus large vers le traitement des données en temps réel et la gestion proactive de la conformité. L'adoption de ce changement peut entraîner des avantages substantiels, notamment une meilleure conformité, une réduction des risques et une amélioration des performances financières.

Il est essentiel de se préparer à ces réformes, car elles auront un impact sur les processus de facturation et de déclaration de la TVA dans le monde entier. La mise en conformité est essentielle non seulement pour éviter les pénalités, mais aussi pour garantir que les clients reçoivent des factures conformes, permettant ainsi des paiements en temps voulu. Les entreprises

doivent commencer à adapter leurs systèmes et processus dès maintenant pour répondre à ces nouvelles exigences.

La facturation électronique offre de nombreux avantages au-delà de la conformité. Elle permet de réduire considérablement les délais de traitement, de minimiser les erreurs et d'améliorer la gestion des flux de trésorerie.

Nous encourageons les entreprises à explorer comment la facturation électronique peut améliorer leurs performances financières et opérationnelles tout en respectant leurs obligations légales. Ensemble, construisons un avenir plus efficace et plus conforme à l'échelle mondiale.

Pour soutenir cette transition mondiale, une approche multidisciplinaire est essentielle pour relever les défis de la transformation des processus et de la conformité fiscale.

La combinaison de l'expertise en transformation digitale et en droit fiscal permet d'assurer une transition en douceur et conforme tout en maximisant les avantages de la facturation électronique.



Comment s'y retrouver dans un contexte réglementaire en perpétuel changement ?

Comprendre et respecter les réglementations en matière de facturation électronique n'est pas toujours simple.

Les raisons sont nombreuses :

- **Règles nationales distinctes** : Chaque pays dispose de ses propres spécifications, calendrier d'application et plateformes dédiées.
- **Absence d'harmonisation globale** : Il n'existe pas encore de standards internationaux communs.
- **Ressources nécessaires** : Pour les entreprises internationales, suivre les exigences de chaque pays demande des efforts considérables.

Heureusement, des solutions existent pour simplifier ce processus !

Cet e-book vous propose un **tour d'horizon des défis à surmonter et des meilleures pratiques à adopter pour optimiser votre conformité à l'échelle mondiale**. Vous y trouverez des informations pratiques sur les différents modèles de facturation électronique, les spécificités des réglementations locales, et les tendances à suivre pour anticiper les évolutions futures.



Qu'est-ce que la conformité de la facturation électronique ?

Assurer la conformité de sa facturation électronique signifie que toutes les factures émises et reçues par une entreprise répondent aux exigences légales et réglementaires.

Ces règles édictées par les gouvernements du monde entier visent à notamment réduire l'évasion fiscale, tout en préservant l'intégrité opérationnelle.

Les différents modèles de la facturation électronique

Les réglementations en matière de facturation électronique varient d'un pays à l'autre, entraînant des approches distinctes. Les deux principaux modèles sont le modèle "Post-Audit" et le modèle "Clearance".

Modèle Post-Audit

Dans ce modèle, **les factures électroniques sont transmises directement au destinataire, sans validation préalable des autorités fiscales**. La conformité est vérifiée après coup, une fois les transactions finalisées.



Ce modèle est utilisé principalement en Europe, Amérique du Nord (Canada, États-Unis) et certains pays d'Asie-Pacifique.

Les nombreux inconvénients de ce modèle expliquent sa perte de vitesse :

- Les transactions ne sont examinées qu'après leur réalisation, ce qui peut poser des problèmes en cas de non-conformité.
- Le respect des règles évolutives exige un suivi continu.
- Les auditeurs accèdent aux informations bien après les transactions, rendant le processus peu efficace.
- L'audit repose sur les données conservées par l'entreprise, ajoutant une complexité supplémentaire

Modèle Clearance

Dans le modèle Clearance, **les factures doivent être transmises via une plateforme gouvernementale**. Les autorités fiscales vérifient et valident les transactions en temps réel avant la transmission de la facture. Le fournisseur doit obtenir cette autorisation avant de facturer l'acheteur.



Ce modèle est adopté en Amérique latine, Italie, Pologne et Turquie.

Ce modèle assure un contrôle fiscal plus rigoureux et immédiat, garantissant la conformité dès l'émission de la facture.



Le modèle Clearance renforce la transparence et réduit la fraude, mais peut compliquer les processus commerciaux en raison de l'implication de l'administration en tant que tierce partie. Bien que le modèle Post-Audit offre une plus grande flexibilité, il impose des responsabilités accrues en matière de conformité lors des audits.



Pourquoi le modèle Clearance devient la nouvelle norme ?

De nombreux gouvernements se tournent vers le modèle Clearance pour assurer une gestion rigoureuse et transparente des transactions fiscales. Contrairement au modèle Post-Audit, ce système impose un contrôle préalable : **les autorités fiscales doivent vérifier et approuver les factures avant leur transmission, réduisant ainsi les risques d'erreurs et de fraudes.**

Le modèle Clearance offre beaucoup de transparence : il permet un contrôle fiscal immédiat et évite les erreurs courantes qui surviennent dans les modèles post-traitement. Des systèmes de Contrôle Continu des Transactions (CTC) sont souvent mis en place, imposant une déclaration presque instantanée des échanges commerciaux.

Processus de transmission des factures

Pour se conformer au modèle Clearance, les entreprises doivent :

- **Utiliser un format structuré** pour transmettre leurs factures.
- **Passer par des plateformes publiques de facturation** ou des réseaux autorisés.
- **Ajouter des signatures électroniques** ou QR codes, si requis.
- **Archiver les documents** selon les réglementations locales.

Le modèle Clearance assure une conformité stricte tout en offrant aux gouvernements une visibilité accrue des transactions.



Les variations du modèle Clearance selon les pays

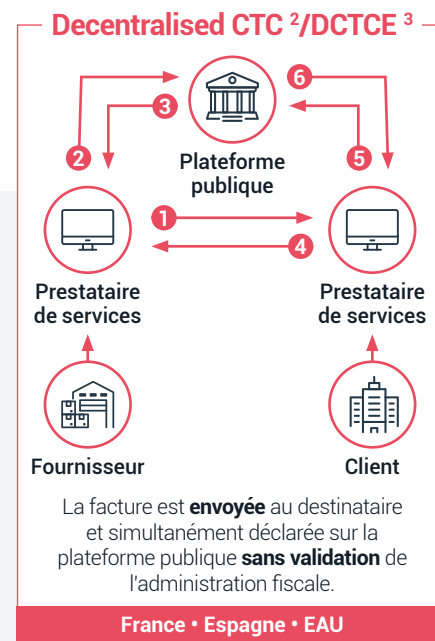
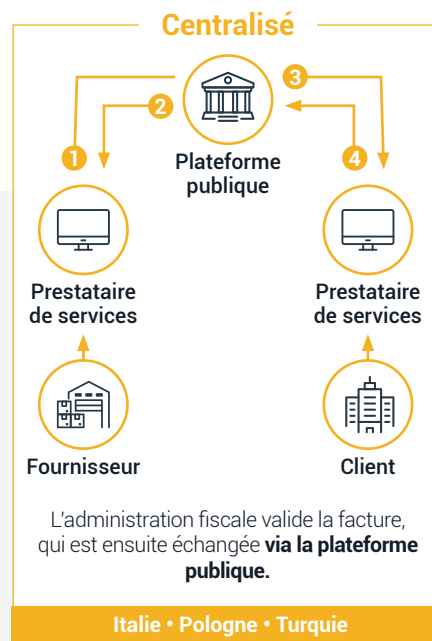
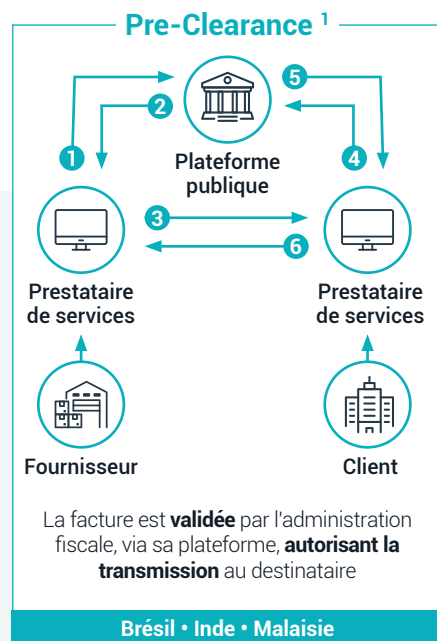
Les gouvernements adaptent le modèle selon leurs besoins, avec des approches variées comme :

- **Pré ou Post-Clearance** : Les factures sont validées avant ou après leur émission
- **Centralisé ou décentralisé** : Les systèmes peuvent être centralisés (une seule plateforme) ou décentralisés (plusieurs réseaux interopérables).



Les variations du modèle Clearance

Au fil du temps, plusieurs pays ont adopté ce modèle pour répondre à leurs besoins spécifiques et développé différentes versions. La principale différence réside dans le moment où la facture est présentée au client final : **la facture peut être soumise avant, simultanément ou après avoir été approuvée par les autorités fiscales.**



¹ Une alternative appelée "Post-Clearance" permet aux contribuables de transmettre les factures avant leur approbation.

² Contrôle Continu des Transactions

³ Échange Décentralisé de Contrôle Continu des Transactions

Tour du monde des dynamiques internationales

Vous voulez mieux comprendre les réglementations spécifiques des pays dans le(s)quel(s) vous opérez ? Les pages suivantes vous guideront à travers **les tendances des différentes régions du monde et les niveaux de maturité de l'adoption de la facturation électronique.**

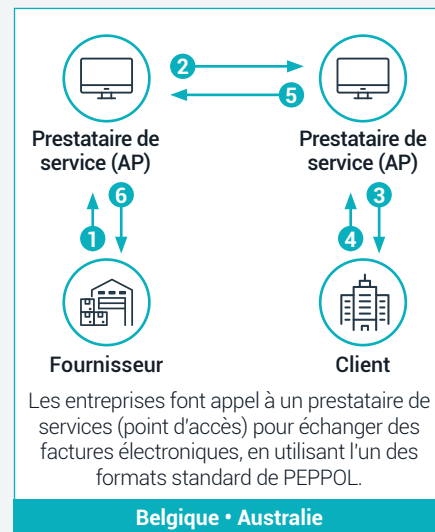
Le modèle à 4 coins de Peppol

Avant de plonger dans les particularités de chaque région, il est utile de comprendre le fonctionnement du réseau Peppol, un acteur majeur de la facturation électronique à l'échelle internationale.

Dans ce modèle, les expéditeurs et destinataires, même situés dans des pays différents, peuvent échanger des documents s'ils sont enregistrés auprès de Peppol et utilisent des points d'accès certifiés.

Le réseau Peppol est largement utilisé pour la facturation B2G (**Business-to-Government**), où il permet une transmission fluide et conforme aux exigences des administrations publiques. Cependant, il connaît une **adoption croissante dans les transactions B2B (Business-to-Business)**, car il offre une **solution standardisée pour les échanges internationaux.**

Le modèle des quatre coins fait référence aux quatre entités clés : l'expéditeur, le destinataire et leurs deux points d'accès respectifs.



Amériques

En **Amérique du Nord**, l'adoption de la facturation électronique est limitée. Si l'envoi de factures au format PDF est courant, l'accent est surtout mis sur l'optimisation des processus métiers.

En **Amérique latine** à l'inverse, l'adoption est généralisée en raison de la conformité stricte et obligatoire et des sanctions associées.



Amérique du Nord

- Pas de réglementation stricte pour garantir l'intégrité et l'authenticité des factures électroniques
- Pas de système de TVA
- Priorité à l'efficacité et à la réduction des coûts

Amérique Latine

- Mandats de facturation électronique (modèle Clearance) bien établis
- Lourdes amendes et possibilité d'emprisonnement en cas de récidive

Source : Rapport Billentis 2024 : Observez la tornade !



Le saviez-vous ?

Initiative DBNA en Amérique du Nord

La *Digital Business Networks Alliance* (DBNA), créée en 2023, vise à améliorer l'échange électronique de documents commerciaux, en particulier les factures électroniques, aux États-Unis.



Sur le continent américain, la facturation électronique gagne du terrain en raison des efforts de transformation numérique et des mandats réglementaires visant à normaliser son utilisation. Des technologies avancées telles que l'intelligence artificielle, le Cloud et l'analyse de données sont intégrées pour automatiser et optimiser les processus de facturation.

Cette évolution permet non seulement d'améliorer l'efficacité opérationnelle, mais aussi de prévenir la fraude fiscale en assurant une meilleure traçabilité et une plus grande transparence des transactions. En outre, des formats normalisés tels que le langage commercial universel (UBL) sont adoptés pour garantir l'exactitude et la sécurité des informations de facturation.



Le saviez-vous ?

La TVA à l'ère du digital (ViDA)

La "TVA à l'ère du digital" (ViDA) est une **directive de l'UE visant à améliorer la facturation électronique et le e-reporting pour les transactions interentreprises**. Elle vise à accélérer la transformation numérique et à lutter contre la fraude fiscale en introduisant l'obligation de facturation électronique et de e-reporting à partir de 2030.



En Europe, les obligations de facturation électronique devraient se généraliser et se normaliser en raison d'initiatives réglementaires axées sur l'amélioration de la conformité et de l'efficacité fiscales.

De nombreux pays améliorent leurs cadres de facturation électronique, ce qui conduira probablement à une plus grande adoption par les entreprises et contribuera à la transformation numérique et à la transparence financière.

Europe et Afrique

L'adoption de la facturation électronique continue de se développer progressivement en **Europe** grâce à différentes initiatives principalement menées par l'UE.

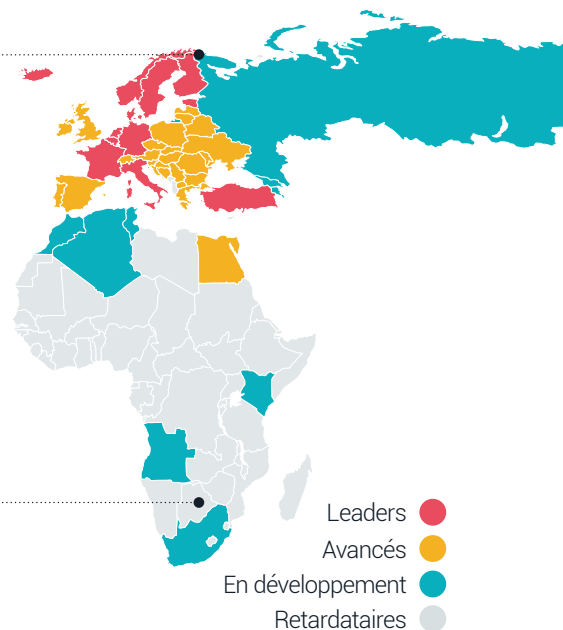
En **Afrique**, la facturation reste essentiellement au format papier.

Europe

- **Le mandat de facturation électronique B2G** largement adopté (directive 2010/45/UE)
- Le modèle des 4 coins de **Peppol** facilite l'interopérabilité entre les pays et l'adoption de la facturation électronique
- De nombreux États membres de l'UE adoptent des **mandats de facturation électronique** en respectant le **modèle Clearance CTC**

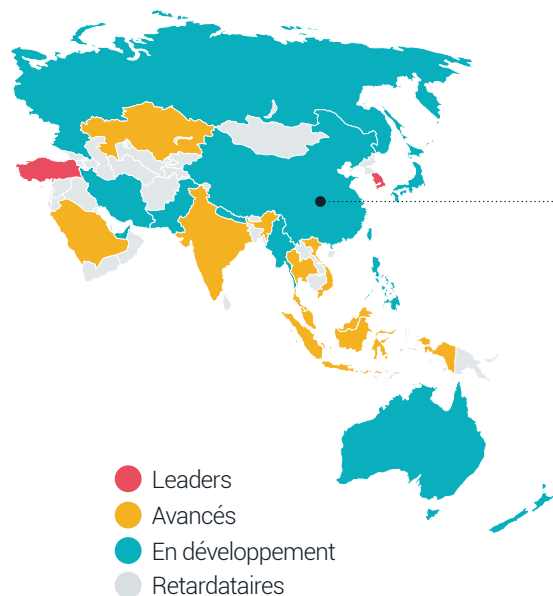
Afrique

- La facturation papier prévaut
- Réglementation limitée et adoption faible de la facturation électronique



Asie-Pacifique

Le paysage de la facturation électronique dans la région **Asie-Pacifique** est marqué par une variété de cadres, comprenant à la fois des modèles de Post-audit et de Clearance. Cette diversité permet aux pays d'adopter différentes approches en fonction de leurs besoins réglementaires et technologiques spécifiques.



Asia Pacifique

- De nombreux pays ont adopté une norme nationale, souvent par le biais de systèmes tels que Peppol (Singapour, Australie, Nouvelle-Zélande, Malaisie, Japon).
- D'autres pays (Inde, Indonésie, Corée du Sud, Taïwan, Arabie Saoudite, etc.) se concentrent davantage sur **l'autorisation préalable gouvernementale**.

Source : Rapport Billentis 2024 : Observez la tornade !



Le saviez-vous ?

Accord entre la Nouvelle-Zélande et Singapour

Le 15 avril 2024, la Nouvelle-Zélande et Singapour ont officialisé leur collaboration en matière de **facturation électronique** et signé le **protocole** d'accord sur la facturation électronique, qui met l'accent sur des normes communes pour la région Asie-Pacifique.

Un accord similaire entre l'Australie et Singapour a été signé en 2020.



En Asie, la facturation électronique est rapidement adoptée, avec des pays comme la Chine et l'Inde qui mettent en œuvre des modèles Clearance où les factures doivent être approuvées par les autorités fiscales avant d'être envoyées aux clients.

Les technologies avancées telles que l'IA et le Cloud sont largement utilisées pour automatiser et optimiser les processus de facturation. Ces efforts renforcent l'efficacité opérationnelle et contribuent à prévenir la fraude fiscale en assurant une meilleure traçabilité et transparence des transactions.

Coup de projecteur sur la situation en France

Après avoir rendu obligatoire la facturation électronique pour les échanges B2G entre 2017 et 2020, la France est à nouveau en pleine réforme. Cette fois-ci, **la facturation électronique deviant obligatoire pour l'ensemble des flux B2B domestiques à partir de septembre 2026**. Ces changements visent à améliorer la conformité des entreprises françaises assujetties à la TVA et à réduire les risques de fraude fiscale.

Facturation électronique B2G

- La facturation électronique est progressivement devenue obligatoire entre 2017 et 2020 pour tous les fournisseurs des administrations publiques, quelle que soit leur taille.
- **Plateforme obligatoire d'Etat** : Chorus Pro
- **Archivage obligatoire** pendant 10 ans



*Pour se préparer à la réforme de la facturation électronique en France, les entreprises doivent d'abord **évaluer leur processus et leurs données de facturation actuels**, ce qui constitue une étape clé pour identifier les améliorations nécessaires et les projets de mise en conformité.*

*Il sera ensuite essentiel de **choisir une plateforme de facturation électronique conforme aux exigences réglementaires**.*

*Enfin, la **formation des équipes** aux nouvelles procédures assurera une transition harmonieuse et efficace.*

En agissant dès maintenant, les entreprises peuvent non seulement se mettre en conformité mais aussi optimiser leurs processus transformant ainsi la contrainte en opportunité.

Facturation électronique et e-reporting B2B

- **Calendrier d'application de la réforme** :
 - **1er septembre 2026** : obligation de réception des factures électroniques pour toutes les entreprises
 - **1er septembre 2026** : obligation d'émission de factures électroniques pour les grandes entreprises et ETI
 - **1er septembre 2027** : obligation d'émission de factures électroniques pour les PME et TPE
- **L'obligation de e-reporting** suivra le même calendrier. Le e-reporting concerne les transactions B2B internationales, les transactions B2C, les acquisitions intracommunautaires, les services hors UE, et les encaissements lorsque la TVA est exigible.
- Il sera obligatoire de transmettre l'ensemble des flux de factures B2B à l'administration fiscale sur le **Portail Public de Facturation (PPF)** par l'intermédiaire des **Plateformes de Dématérialisation partenaires (PDP)**.
- **Formats autorisés** : formats structurés UBL et UN/CEFACT (CII) ou format hybride FACTUR-X
- **Obligation d'archivage** : 10 ans



Au-delà de la facturation électronique

Qu'en est-il du e-reporting ?

Si la facturation électronique constitue un levier essentiel pour aider les gouvernements à collecter les données fiscales de manière efficace, elle n'est que le point de départ d'une transformation plus vaste.

Le e-reporting va plus loin en imposant la transmission électronique des informations fiscales directement aux administrations. Cette obligation est conçue pour renforcer la détection et la prévention des fraudes fiscales, tout en augmentant la transparence des transactions.

En complément de la facturation électronique, **le e-reporting oblige les entreprises à transmettre des données sur la facturation et le paiement des transactions électroniques, selon une fréquence réglementée.** Cela permet aux autorités fiscales de surveiller de manière proactive l'activité économique et d'assurer une conformité accrue.

Cette évolution réglementaire prend de l'ampleur avec l'initiative ViDA ("TVA à l'ère du digital"), qui vise à standardiser les obligations de facturation électronique et de e-reporting pour les transactions transfrontalières dans l'ensemble de l'Europe.



Le e-reporting viendra compléter la facturation électronique, étendant ainsi les exigences de conformité à toutes les transactions, tant nationales qu'internationales. Cela introduira une complexité supplémentaire, notamment en ce qui concerne l'identification des flux pertinents et l'alignement des flux logistiques et de facturation afin d'assurer la cohérence de la déclaration des données.

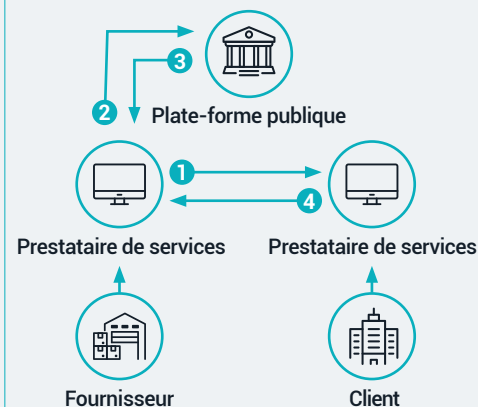
Malgré les difficultés liées à l'adaptation des systèmes et à la formation, l'intégration de ces deux composantes permettra aux entreprises d'élargir considérablement la portée de leurs processus tout en renforçant leur conformité fiscale.

Rapports en temps réel (RTIR)

De nombreux pays européens ont déjà mis en place des systèmes de rapports en temps réel (RTIR), qui **nécessitent une déclaration immédiate des transactions aux autorités fiscales.** Des initiatives comme ViDA introduiront bientôt des exigences de reporting encore plus rigoureuses, favorisant une adoption généralisée de ces pratiques.

Avec le déploiement progressif de ces mesures, on s'attend à une adoption continue dans de nombreuses juridictions. Cela renforcera la transparence et facilitera une meilleure conformité des transactions à l'échelle mondiale.

RTR



Lorsqu'une facture est émise, les données sont également communiquées à la plateforme gouvernementale.

Comment assurer votre conformité en toute sérénité ?

Gérer la conformité de la facturation électronique dans plusieurs pays peut devenir un véritable casse-tête, surtout pour les entreprises qui s'appuient sur de nombreux prestataires de services locaux. La complexité des spécifications locales et la gestion fragmentée de fournisseurs augmentent le risque d'erreurs et les coûts administratifs. **Pour simplifier ce processus, l'option la plus efficace reste de choisir un fournisseur unique offrant une solution globale et centralisée.**

En faisant du **logiciel d'automatisation un élément central de la stratégie de conformité de votre entreprise** en matière de facturation électronique et de e-reporting, vous pouvez atteindre ces objectifs :

- facturation fluide ;
- réduction des délais de paiement ;
- amélioration de l'efficacité entre les filiales ;
- centralisation de toutes les activités de conformité ;
- rationalisation des processus ;
- tenue précise des registres grâce à l'intégration avec les ERP.



*Nous recommandons aux entreprises de **ne pas sous-estimer l'impact que ces obligations peuvent avoir sur les processus opérationnels, la gestion des données et les systèmes.** Le rôle des données est primordial dans cette transition.*

*Il sera crucial pour les entreprises **d'évaluer et de moderniser leurs systèmes de gestion** afin d'assurer une intégration harmonieuse des nouveaux développements et/ou outils dans leur architecture actuelle. Une **gestion précise et cohérente des données** sera essentielle pour répondre aux exigences de conformité et optimiser l'efficacité opérationnelle.*

*En outre, **il est essentiel que les multinationales se tiennent informées des réglementations spécifiques à chaque pays**, car celles-ci peuvent varier de manière significative et avoir des implications importantes. Garantir la cohérence des données entre les différentes juridictions sera un défi majeur.*

*Enfin, **la formation visant à sensibiliser les équipes aux nouvelles pratiques et technologies** et à les faire évoluer est essentielle pour assurer une transition efficace. Donner aux équipes les compétences nécessaires pour gérer et exploiter efficacement les données sera essentiel pour réussir.*

6 raisons de choisir une solution de facturation électronique unique

- 1. Visibilité mondiale :** Une solution centralisée permet aux multinationales de garder une vue d'ensemble sur leurs factures, avec un accès multi-utilisateurs favorisant une collaboration fluide à travers les filiales.
- 2. Conformité locale assurée :** Les réglementations de facturation électronique varient d'un pays à l'autre. Une solution unifiée garantit que les entreprises respectent les règles locales pour éviter les sanctions.
- 3. Anticipation des changements :** Avec des lois en constante évolution, il est important de s'adapter rapidement aux nouvelles exigences. Une solution flexible aide les entreprises à rester proactives.
- 4. Optimisation des processus :** Automatiser les flux de travail permet d'accélérer les transactions et d'augmenter la productivité des équipes.
- 5. Expérience utilisateur améliorée :** Un taux d'adoption plus élevé est souvent observé lorsqu'un seul système simple et intuitif est en place.
- 6. Intégration ERP :** Une solution bien intégrée aux systèmes ERP et comptables existants facilite les échanges de données, réduit les tâches manuelles et améliore la gestion des paiements.



Simplifiez votre conformité avec Esker :

Un passeport unique pour tous les marchés

Si la conformité à la facturation électronique s'apparente à un tour du monde avec un passeport rempli de visas différents, Esker délivre à votre entreprise un passeport unique, valide dans le monde entier. **Notre solution simplifie vos démarches et vous garantit une conformité sans faille, où que vous soyez**

Pourquoi choisir Esker ?



Leader du marché

Reconnu comme leader dans l'IDC MarketScape "European Compliant E-invoicing 2024 Vendor Assessment" (Évaluation des fournisseurs de services de facturation électronique conformes aux normes européennes 2024).



Une présence internationale

15 filiales avec une présence locale pour assurer une compréhension approfondie des exigences locales en matière de facturation électronique.



Couverture mondiale de la conformité de la facturation électronique

Des solutions de facturation électronique conformes aux réglementations en vigueur dans plus de 60 pays.



Interopérabilité

Esker peut se connecter à une grande variété de réseaux et de plateformes d'interopérabilité, dont Peppol Access Point (~20 pays).



Expertise

Des équipes dédiées veillent et adaptent en temps réel nos solutions de facturation électronique en fonction des changements réglementaires.



Un fournisseur mondial

Une plateforme unique vous offre une visibilité totale sur l'ensemble des processus de comptabilité fournisseurs et clients.

Chez Esker, nous sommes bien plus qu'un simple fournisseur de solutions EDI ou de conformité. **Nos solutions sont conçues non seulement pour garantir la conformité de vos factures aux réglementations, mais aussi pour optimiser l'ensemble de votre fonction finance.** Vous pouvez ainsi vous concentrer sur ce que vous faites le mieux : développer votre entreprise.



Tenez-vous au courant des réglementations en matière de facturation électronique dans le monde



Découvrez la **carte de conformité d'Esker** : régulièrement mise à jour, elle reflète l'état actuel de la législation sur la facturation électronique dans plus de 60 pays.



Vous voulez rester au fait des changements et des mises à jour réglementaires ?

Inscrivez-vous à notre newsletter



Qui sommes-nous ?

Fondée en 1985, Esker est une plateforme Cloud globale pilotée par l'IA, conçue pour les métiers de la Finance, des Achats et du Service Client. Leader des solutions d'automatisation des processus, elle vise à renforcer la collaboration entre les entreprises en adressant les processus Source-to-Pay (S2P) et Order-to-Cash (O2C).



40

années d'expérience,
dont plus de 20 ans
dans le cloud



+ 1 000

employé-e-s au service de
plus de 850 000 utilisateurs
et + 2 500 clients dans le
monde entier



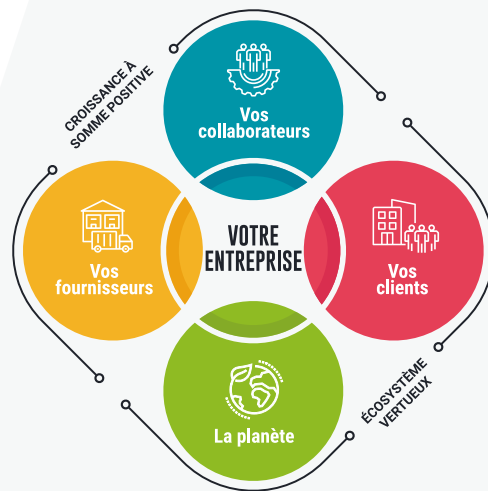
15

sites dans le monde
avec un siège social à
Lyon, en France



> 178,6 M€

de chiffre d'affaires en
2023 avec 90 % des
ventes réalisées via
des Solutions SaaS



Construisons une croissance durable grâce à la technologie

Chez Esker, nous avons une philosophie : créer un écosystème "gagnant-gagnant" qui vise à créer de la valeur pour toutes les parties prenantes impliquées dans les activités de votre entreprise. Les solutions d'Esker pilotées par l'IA ont été conçues pour assurer une croissance à somme positive, en répondant aux besoins et aux intérêts de vos clients, de vos employés, de vos fournisseurs, de votre communauté et même de la planète.

KPMG engagé dans la création de valeur responsable

Leader de l'Audit et du Conseil, KPMG en France réunit 12 000 professionnels engagés à agir pour une nouvelle prospérité, au service des entreprises, entrepreneurs et organisations de toutes tailles.

100 ans après sa création, KPMG en France devient en 2022 société à mission avec pour raison d'être d'œuvrer et d'innover avec passion pour bâtir la confiance, allier performance et responsabilité, faire grandir les talents au cœur de l'économie, des territoires et de la société.

KPMG apporte à ses clients la puissance d'un réseau mondial pluridisciplinaire dans 143 pays et se singularise par son maillage territorial grâce à ses 200 bureaux en France.

Une expertise pluridisciplinaire

KPMG met au service de ses clients l'ensemble de ses talents, en privilégiant un mode de collaboration profondément humain. Notre objectif est de continuer à accompagner nos clients dans tous leurs enjeux de transformation.

Grâce à la pluridisciplinarité de nos métiers (Audit, Conseil, Droit et Fiscalité, Expertise comptable) et à la diversité de nos offres, nous avons la capacité de mobiliser toutes nos expertises pour apporter des solutions à forte valeur ajoutée.

La richesse de nos compétences, de nos savoir-faire techniques et expériences sectorielles sont au service de toutes les dimensions des entreprises.

Audit
3000
professionnels

Conseil
2 800
professionnels

Droit & Fiscalité
700
professionnels

Expertise comptable
4500
professionnels



KPMG en France

1er cabinet d'audit, conseil et services juridiques et fiscaux

1,467 Md€ de chiffre d'affaires en 2023

12 000 Professionnels



Nos clients

100% du CAC 40 sont nos clients en audit ou en conseil

91% du Fortune 500 sont nos clients



Notre réseau

143 pays

+270 000 professionnels

36,4 Mds\$ de chiffre d'affaires en 2023

Europe, Middle East, Africa

153 100 Collaborateurs
103 Pays

Amériques

62 700 Collaborateurs
20 Pays

Asie pacifique

57400 Collaborateurs
20 Pays

L'innovation, au service d'un progrès partagé

Dans le domaine de l'analyse des données, de l'intelligence artificielle ou des technologies émergentes, nos clients bénéficient de notre investissement continu dans les compétences, les méthodologies et les outils les plus pointus.

Nos alliances stratégiques avec les grands acteurs mondiaux du numérique



KPMG investit dans la transformation

- Formation des talents
- Technologie
- Innovation
- Cyber-sécurité



+600

innovations
en développement

+13 000

data Scientist
dans le monde



3

Centres de recherche KPMG dans (expérience client, centre de création de solutions technologiques dénommé data-Lighthouse, technologies)



KPMG Ignite

plateforme digitale de KPMG dédiée à l'intelligent automation



Hello Open World

co-design de solutions innovantes



27

Insights centers

des espaces collaboratifs et digitaux, dont un à Paris



Partenaire silver

Appian



celonis



IBM

ivalua



ORACLE



servicenow

CCH* Tagetik





www.esker.fr

©2025 Esker S.A. Tous droits réservés. Esker et le logo Esker sont des marques commerciales d'Esker. Toutes les autres marques mentionnées dans ce document appartiennent à leurs propriétaires respectifs.